

Réunion GTR/Groupe 4 présidé par Michel PECHEREAU & Bernard BOUTONNET

Ouverture : 10h30

Présentation par Michel PECHEREAU via Power Point environ 20 minutes

Ouverture du débat

Intervention Yvon PRIGENT :

- Quel est le devenir de notre sport ?
- Toujours les mêmes problèmes depuis toujours
- Les acteurs et les vétérinaires sont en désaccord

La mort du ring s'annonce

OK pour des changements mais en accord avec les utilisateurs

Les propositions sans concertation sont constamment rejetées

Pas de relève => c'est la mort du Ring

Notre sport est vieux et n'évolue pas.

Un parcours bien mené = 30 à 34 minutes

Mode de sélection : 1^{er} CHAMPIONNAT REGIONAL

Intervention Serge GLADIEUX :

Diminution du parcours

GTR :

Il faut un parcours rapide par un bon aménagement du tracé

Le stade doit être aménagé 80m x 40m pas plus

*** conduite recherche + courte**

*** suites + courtes**

Sans toucher au règlement

Intervention F. DREZZE :

Quels sont les espoirs que cela soit accepté ?

GTR :

attente de la synthèse du tour de France des groupes

Le GTR au complet sera en réunion avec D. SCHWARTZ le 22 mai avec proposition du parcours scindé 5 minutes

Intervention L. BERNARD :

peut-être qu'à la suite des élections n'aura-t-on plus les mêmes interlocuteurs (D. SCHWARTZ)...

Pourquoi un tel acharnement sur le ring ?

Intervention d'un conducteur :

Si toutes les disciplines sont concernées par le BEA

Intervention B. MOINEL :

va-t-on changer le règlement par rapport au plan incliné ? (pénalités si le chien ne se sert pas du plan incliné pour la descente)

Intervention Y. PRIGENT :

la palissade est passée de 2.50m à 2.30m afin de pouvoir être accessible par plus de races de chiens. Cette suppression de 20cm en a diminué les performances de nos chiens. Qui dit diminution des performances dit diminution côté sélectivité de nos chiens. La résistance à la chaleur et les sauts sont les premiers critères de sélection. Comme tout athlète, nos chiens ont besoin d'un bon échauffement mais également d'une bonne récupération et cela est de la responsabilité des conducteurs. Les athlètes ont un réel besoin d'une préparation physique de fond : toujours à nous, conducteurs de nous y soumettre.

Intervention S. GLADIEUX :

j'ai eu ces mêmes demandes de parcours scindés. Le Dr SAUVAGE faisait électrocardiogramme avant et après parcours.

GTR :

autorisation au chien de boire à volonté. En traçant un parcours rapide on pourrait gagner du temps qu'on réinjecterait sur du repos (nommé parcours scindé). Il faut prévoir une protection solaire pour les appâts et l'absence ainsi que la présentation. Le parcours ne démarre qu'au premier saut.

Ensemble des conducteurs :

ce serait LA SOLUTION BEA en cas de forte chaleur.

GTR :

ce programme pourra être pratiqué à l'international et toute l'année en cas de forte chaleur

Intervention S. GLADIEUX :

le GTR doit être écouté

Intervention Y. PRIGENT :

palissade + c'est bas + c'est dangereux

Intervention P. DESAMBLANC :

l'amélioration des races ce sont les sauts... je suis pour la palissade à 2.50m, la longueur à 5m et la haie à 1.30m.

Intervention MOINEL :

créer une pénalité par rapport au plan incliné si le chien ne touche pas au plan incliné.

GTR :

cela impliquerait de toucher au règlement ce qui n'est pas d'actualité.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

GTR :

nous souhaitons le maintien des Championnats Régionaux afin de :

1) ne pas pénaliser les clubs organisateurs (« je viens, je ne viens pas » il est difficile d'organiser un concours dans ces conditions). L'histoire des points supplémentaires si l'on fait le Championnat ne reflète en rien le travail des chiens.

2) conserver le système de sélection : les championnats régionaux sont les prémices des Sélectifs.

Intervention conducteur :

qu'en est-il de cas de blessures avant CR et femelle gestante ?

GTR :

des dérogations seront accordées pour les cas suivants :

- femelles gestantes ou ayant eu une portée (délai 2 mois d'après mise bas) avec certificat vétérinaire : son CR non obligatoire et pas d'obligation de faire un CR dans une autre régionale mais pourra jouer les Sélectifs.

- femelles ayant eu une portée (délai 2 mois d'après mise bas) avec certificat vétérinaire : son CR non obligatoire mais obligation de faire un CR dans une autre régionale afin de pouvoir prétendre aux Sélectifs.

- chien blessé sur un concours avant CR avec déclaration accident du juge : pas d'obligation d'effectuer son CR mais par contre un autre CR sera à effectuer.

- chien blessé à l'entraînement : aucune dérogation => pas de CR pas de Sélectifs

SELECTION DES HA

Désormais, les clubs pourront prendre un jury de son groupe ou sa régionale : que ce soit Juge et HA.

Intervention C. TISSERAND :

Pourquoi bloquer les sélections hors régionale ?

GTR :

Il est obligatoire de le faire dans sa régionale. Des dérogations seront accordées par le Président de CUT/CUR si la Sélection HA de sa régionale n'a pas lieu ou est annulée.

Clôture de la réunion à 12h30